

**JEAN PAUL TELLIER**

**Plan d'actions stratégiques  
pour sortir le Québec du rouge**



**Essai**

*Fondation littéraire Fleur de Lys*

**JEAN PAUL TELLIER**

**Plan d'actions stratégiques  
pour sortir le Québec du rouge**

**Essai**

*Fondation littéraire Fleur de Lys*



*Fondation littéraire Fleur de Lys*

Plan d'actions stratégiques pour sortir le Québec du rouge, essai, Jean Paul Tellier, Fondation littéraire Fleur de Lys, Laval, Québec, 2009, 68 pages.

Édité par la Fondation littéraire Fleur de Lys, organisme à but non lucratif, éditeur libraire francophone en ligne sur Internet.

Adresse électronique : [contact@manuscritdepot.com](mailto:contact@manuscritdepot.com)

Site Internet : <http://manuscritdepot.com/>

Disponible uniquement version PDF.

ISBN 978-2-89612-319-3

[Licence publique générale GNU \(GPL\)](#) 2009

Jean Paul Tellier

*L'auteur de cet ouvrage autorise la reproduction et la traduction de ce livre, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit.*

Illustration en couverture : drapeau du Québec modifié

Dépôt légal – 4<sup>e</sup> trimestre 2009

Bibliothèque et archives nationales du Québec  
Bibliothèque et archives nationales du Canada

Produit au Québec.

## **Table des matières**

### **Plan d'actions stratégiques pour sortir le Québec du rouge**

Page titre .....	2
Droits d'auteur .....	3
Préface.....	5
Introduction.....	7
La gouvernance.....	9
Le remboursement de la dette.....	18
L'énergie.....	21
Les ressources naturelles.....	26
L'Éducation.....	40
La Santé .....	49
La Culture .....	56
Épilogue.....	61
Au sujet de l'auteur.....	62
Du même auteur.....	64
Communiquer avec l'auteur.....	65
Édition écologique .....	66
Achevé d'imprimer .....	67
Quatrième de couverture.....	68

## Préface

Depuis de nombreuses années les politiciens péquistes et libéraux, l'élite intellectuelle de la province de Québec bavassent beaucoup de l'état maladif des finances de la gouvernance. Des gros parleurs. Des petits faiseurs. Seulement des soins palliatifs pour la problématique.

Le Parti Québécois et le Parti Libéral du Québec sont co-responsables de la dette perpétuelle de la province.

Notre classe politique et nos intellos n'ont aucune révolte contre le fait que la province Québec est l'esclave de banquiers et autres créanciers étrangers. Pour eux et les citoyens, la responsabilité revient toujours à quelqu'un d'autre que soi.

Il n'y a rien de grave à dépenser l'argent qu'on n'a pas. L'important c'est être réélu. C'est payer les intérêts et rembourser le minimum ce qui satisfait les créanciers et anesthésie les cerveaux.

Je propose un plan d'actions pour changer la culture politique de la gouvernance de la province Québec consistant à vivre éternellement à crédit. Il me fallait guérir ma colère, être faiseur de solutions. Je veux que notre

gouvernement provincial soit «gens d'affaires» pour sortir la nation québécoise du rouge.

Nous en sommes capables. Il y aura un gros prix à payer pour un temps, chacun étant responsable, équitablement altruiste et individualiste.

Bonne lecture !

## **Introduction**

Le gouvernement provincial du Québec doit cesser de dépenser l'argent qu'il n'a pas. Il est temps d'arrêter d'en parler et d'agir avec courage et responsabilité, peu importe l'impopularité des actions.

Si le Québec ne sort pas du rouge, il va être traîné par les cheveux dans une maudite durée de notre pauvreté et nos petits-enfants n'auront pas le choix de nous abandonner à notre merde pour un ailleurs meilleur. C'est déjà commencé.

Il y a urgence de ne plus être esclave de créanciers étrangers. Avant de vouloir être un pays faut savoir être une province du Canada en contrôle de son endettement, chez nous.

Il est temps que le vrai pouvoir de notre gouvernance nous revienne. Il est temps de libérer le Québec des banquiers qui se crissent du produit intérieur brut de notre bonheur, NOUS gens de la nation Québec.

La société civile s'attend à ce que leurs trois ordres gouvernementaux aient de la compétence, de la vision, du leadership, de l'efficacité et de l'intégrité.

Il est temps d'un plan d'actions pragmatiques, de rejeter une gouvernance utopique et idéologique pour sortir la province Québec du rouge.



## **La gouvernance**

Administrer la province de Québec avec ;

- quatre ministères : la gouvernance, la sécurité nationale, l'économie, la condition citoyenne
- dix-sept gouvernements régionaux, dont chaque ministre régional est nommé
- l'abolition des MRC et l'obligation de fusions municipales, dont l'île de Montréal avec un maire et 27 conseillers ainsi que la diminution de sa députation
- l'enterrement des mots «arrondissement» et «agglomération»
- la valorisation du signifiant «quartier».

Gérer le public/parapublic avec des personnels strictement nécessaires, «plus d'indiens et moins de chefs», pas de roitelet nulle part.

## *La gouvernance*

Modifier le code du travail secteur public/parapublic ;

- les politiques salariales et les droits de gérance sont non-négociables
- les droits de grève et de lockout sont remplacés par l'arbitrage exécutoire
- interdiction des moyens de pression en tout temps en échange du rôle de percepteur des employeurs pour les cotisations syndicales et les primes d'assurances collectives
- les concepts de plancher d'emplois, de permanence et de droits acquis sont remplacés par une évaluation annuelle critériée
- l'ancienneté se calcul par année ou partie d'année nationale dans la pratique d'un métier ou profession, elle s'applique seulement pour le classement dans une échelle salariale
- le temps de vacances «juillet/août», hors le secteur éducation, est réservé pour les salariés parents
- ce nouveau code s'applique aux sociétés du gouvernement provincial.

Abolir les structures/personnels intermédiaires entre le ministère de la Condition citoyenne et les institutions de l'Éducation, de la Santé.

Financer seulement l'enseignement/la santé publics/laïcs, en créant deux taxes régionales, chacune à 40 cents par 100\$ de l'évaluation régionale, taxes indexées annuellement, minimum de 2 %.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Transformer toutes les subventions aux entreprises en prêts remboursables.

Concevoir une escouade spécialisée pour récupérer les sommes dues à un ordre de gouvernement.

Abolir le rôle d'agent d'assurance du gouvernement provincial pour les véhicules.

Distinguer deux volets de l'assistance financière aux particuliers ;

- le revenu annuel garanti pour les pupilles du Québec, incluant les aidants naturels
- le programme «aide sociale deux ans» pour les travailleurs en fin de prestation chômage excluant les personnes sous la responsabilité totale du gouvernement canadien.

Distribuer les chèques gouvernementaux de personne à personne et exiger des heures hebdomadaires de bénévolat.

Intégrer dans la société «Investissement Québec» ;

- l'assurance Santé Québec (maladies et médicaments)
- l'ancienne Caisse de Dépôt et Placement du Québec
- les programmes d'aide financière aux entreprises
- l'administration des Rentes du Québec
- le recouvrement des sommes dues à un gouvernement

## *La gouvernance*

- l'assurance-chômage, le congé de maternité, les pupilles du Québec, la CSST, permis et immatriculation, l'aide-sociale, péages routiers, radars photos, amendes, contraventions,
- les transferts fédéraux.

Décréter que les services et les programmes gouvernementaux sont financés uniquement s'ils sont consommés à l'intérieur du Québec.

Facturer le gouvernement fédéral pour 100% des frais de services du Québec aux autochtones, demandeurs d'asile / réfugiés aux immigrants non-certifiés, aux institutions/organismes du Canada, attendu que ce tout est une responsabilité exclusive du fédéral.

Confier à l'Ombudsman général du Québec l'administration de la carte à puce «Identité-Québec» incluant toutes les informations nécessaires à la gouvernance provinciale équitable et efficace.

Légiférer comme quoi seul le directeur général des élections est autorisé à financer des candidats, partis politiques, campagnes électorales à même le budget provincial et les dons reçus des particuliers.

Déclarer que le lobbyisme est illégal donc pénal.

Contracter/soumissionner à budget fermé, clé en main.

Budgéter selon des règles approuvées par l'ordre des comptables agréés du Québec, protéger l'emploi et bonifier le salaire des personnels qui dénoncent, auprès du vérificateur général, l'incompétence, l'inutilité, le

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

gaspillage, la fraude et les décisions erratiques des gouvernements, sociétés d'état, institutions publiques / parapubliques.

Donner au vérificateur général du Québec tous les pouvoirs et moyens nécessaires à son travail dont toutes les portes ouvertes et tous les documents authentiques accessibles et non-censurés.

Ordonner un moratoire de l'étalement urbain.

Autoriser les autochtones du Québec à commercialiser leur «chasse et pêche» dans les restos et marchés alimentaires, à exporter, le tout selon les règles gouvernementales fédérales et provinciales.

Transformer toutes les déductions d'impôt en crédits non-remboursables, abolir les crédits remboursables.

Exclure la pension alimentaire pour enfant du calcul du revenu d'un parent gardien.

Fixer un impôt minimum sur les revenus avant le calcul des crédits, 5% pour les particuliers et 10% pour les entreprises, sauf pour les régions Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, Côte Nord, Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscaminque. Dans ces régions les particuliers et les entreprises paient un maximum d'impôt provincial de 5% après calcul des crédits.

Cesser le remboursement de la TVQ aux touristes et aux autochtones.

## *La gouvernance*

Refuser toutes les demandes d'accommodement culturel / religieux / ethnique dans les services, les emplois, les institutions/organismes, à caractère public/parapublic.

Fixer une taxe touristique 5\$/nuitée dans tous les établissements d'hébergement.

Augmenter la taxe verte et la taxe infrastructure sur les carburants fossiles, les tarifs des permis et l'immatriculation, les amendes et contraventions, installer le radar photo partout programmé tolérance zéro.

Abandonner le programme du congé parental, réduire les contributions du gouvernement provincial dans les fonds de pension et les assurances collectives des salariés publics / parapublics, incluant les élus.

Transformer le programme des garderies en un crédit d'impôt non-remboursable.

Exempter d'impôt les heures travaillées au-delà de 40h/semaine, la paie de vacances, les revenus d'une personne âgée de plus 85 ans, 25% d'un fond de retraite ou l'équivalent RÉER, le rapatriement de revenus étrangers pour investir, développer, moderniser une entreprise au Québec.

Imposer toutes les fiducies de revenus avant la distribution aux détenteurs d'unités.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Appliquer une TVQ de 10% sur tout, l'indexer annuellement et la doubler pour ;

- la restauration rapide
- les produits alcoolisés
- les produits de luxe
- les magazines «people»
- les locations à court terme, excluant l'hébergement
- les boissons gazeuses, énergisantes et à caractère santé
- l'eau embouteillée, l'eau vitaminée
- les friandises : bonbons, croustilles, gomme, chocolat et pâtisseries industriels, crème glacée, slush, autres
- les services de la téléphonie mobile, internet
- les billets de spectacles et d'événements de sports professionnels
- la vente de CD, DVD, matériels électroniques
- les virements/dépôts d'argent hors Québec et autres transactions hors Québec
- l'achat d'un véhicule motorisé dépassant 7 litres de carburant au 100 kilomètres.

Exiger l'impôt, la TVQ et autres taxes aux églises, synagogues, mosquées temples divers et salles Témoins de Jéhovah.

Exclure les sommes dues à un ordre de gouvernement d'une libération de faillite.

## *La gouvernance*

Transmettre les informations des mauvais payeurs aux bureaux de crédit et gérer un site internet les dénonçant.

Exempter d'impôt et de TVQ le Mouvement Desjardins pour plus de ristournes annuelles aux membres, ristournes exemptées d'impôt.

Ordonner que toutes les transactions d'un bien/service soient obligées à une facture archivée et que les systèmes d'encaissement des entreprises soient certifiés par le ministère de l'Économie.

Exclure des crédits d'impôt :

- les fonds de pension
- les RÉER
- les pertes des entreprises
- les dons de charité et de politique
- les frais de représentation, marketing, congrès, réunion, colloque, communication, billets,
- loges de corporation, frais juridiques, notariat, assurances, rénovation, autres.

Implanter des compteurs d'eau partout sur le territoire pour chaque résidence/entreprise.

Établir un crédit d'impôt parents pour les intérêts sur un prêt hypothécaire/résidence principale, les intérêts prêt «automobile obligée» pour obtenir un revenu familial.

Remettre aux municipalités l'argent récupéré du travail au noir, récompenser les dénonciateurs.



## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Remodeler les fonds de retraite du secteur public / parapublic afin d'annuler la diminution de revenu à partir de 65 ans.

Exempter d'impôt et de TVQ les liens aériens inter-régionaux «à bas prix» pour les marchandises et les personnes, exemptions conditionnées à de vrais bas prix.

Affirmer que la responsabilité de l'embauche d'une personne est une exclusivité de sa liberté individuelle de se qualifier à cet effet, refuser de rembourser à un employé un pourcentage des revenus perdus si des heures travaillées et le salaire sont réduits.

En situation de surplus budgétaire annuel du gouvernement provincial, attribuer 50% au service de la dette du Québec et placer l'autre 50% pour des mauvaises années futures.

## **Le remboursement de la dette**

Confier le service de la dette à la société «Investissement-Québec» qui la rembourse avec diverses sources de profits commerciaux ;

Source 1 : la société Sol-Eau-Québec par sa division Mine-Québec

Exproprier les mines d'or, exercer le monopole exploitation / transformation primaire / commercialisation, créer la réserve d'or du Québec.

Exiger une redevance de 35% sur les profits des autres minières. C'est ça ou la perte de permis.

Source 2 : la société Loto-Québec

Extentionner le monopole de son offre de jeux d'argent, une «taxe volontaire» ;

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

- nouveaux casinos, Sherbrooke, Lévis, Matane, Alma, Rouyn-Noranda
- plus de salons de paris et poker
- plus de machines loteries vidéos
- hébergement de casinos virtuels.

Source 3 : la société Plaisir-Québec exerçant des monopoles ;

- l'émission d'un «permis d'opération» d'une entreprise au Québec
- l'entreprise Taxi-Québec
- le commerce d'activités sexuelles en maisons de phantasmes avec des personnels salariés ou autonomes
- le commerce des bars, externes aux restos et à l'hébergement hôtelier, le commerce des brasseries, des tavernes, des discothèques et des after-hours
- la vente de permis d'alcool pour des événements
- les boutiques du sexe : vêtements, objets, films pornos, magazines xxx, portail web pour acheter des services sexuels
- le commerce des salles de jeux électroniques/vidéo
- les cafés-boutiques de cannabis / haschish, drogues stimulantes / de performances
- le commerce «marché au puce»
- les boutiques «Délices du Québec»

## *Le remboursement de la dette*

- les boutiques «transferts de fond»hors Québec, les boutiques «prêt sur gage»
- le réseau des bureaux de change hors système bancaire
- la distribution de la bière industrielle et artisanale
- l'agence nationale des danseurs/danseuses nus
- le commerce des comptoirs alimentaires itinérants dans les rues et sur les routes.

## L'énergie

Renommer «Hydro-Québec» par «Énergie-Québec» exerçant des monopoles ;

- production, équipement, transport et distribution de l'électricité, monopole partagé avec des municipalités
- production et distribution de biocarburants :
  - du biogaz par des usines régionales de méthanisation des déchets, par la culture des algues en piscines alimentées par le CO<sub>2</sub> des cheminées industrielles
  - de l'éthanol cellulosique, une usine à Trois-Rivières
  - du biodiesel super cétane, valorisation des huiles usées et du gras animal, une usine à Trois-Rivières
- distribution nationale de carburants fossiles raffinés

## *L'énergie*

- gestion des réserves régionales de carburants, fossiles et bio
- importation/distribution de l'éthanol et du biokérosène de canne à sucre
- importation/distribution de véhicules flex-fuel
- production/distribution d'isotopes médicaux, réacteur nucléaire Gentilly
- administration du programme «efficacité énergétique», l'isolation super-qualité
- distribution du sel de déglacement des Îles-de-la-Madeleine .

Cesser d'acheter l'électricité produite par des entreprises privées.

S'approprier des centrales hydroélectriques en Outaouais et au Saguenay-Lac-St-Jean.

Interdire la production d'électricité par centrale nucléaire.

Abandonner la filière éolienne de masse, protection du patrimoine national «paysages» et beaucoup d'aspects négatifs.

Produire l'électricité près des zones urbaines et des frontières avec des centrales de co-génération (bois et vapeur), des centrales de bio-réacteur (biogaz), l'augmentation de puissance des centrales hydro et thermiques (biodiesel super cétane) existantes, les centrales hydro-électriques municipales.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Alimenter, éclairer, chauffer et climatiser les édifices publics/parapublics par la géothermie et le solaire.

S'associer avec Irving pour la fourniture de gaz naturel liquéfié par gazoduc, avec Gaz Métro pour la transformation/distribution, le tout à Gros-Cacouna.

Créer la co-entreprise Junex-Pétrolia / Gaz Métro / Ultramar / Énergie-Québec exerçant le monopole commercial du pétrole/gaz naturel 100% Québec, de l'extraction à la vente au détail.

Gérer les déchets nucléaires de Gentilly ;

- les conditionner sous une forme solide, non dispersable et stable chimiquement
- les compacter, les confiner et les entreposer dans des mines abandonnées, en attente de technologies futures pour éliminer ces déchets.

Fixer le bloc patrimonial d'électricité annuel à 100 Twh au prix de 4 cents le kwh, indexé annuellement

Troquer avec les alumineries Alouette, Alcoa et Rio-Tinto ;

— Les demandes d'Énergie-Québec

- obtenir gratuitement les titres de propriété des centrales hydroélectriques de Rio Tinto au Saguenay-Lac-St-Jean
- voir leurs plans annuels d'efficacité énergétique

## *L'énergie*

- constater que les alumineries se sont modernisées et agrandies, qu'elles ont augmenté leurs personnels
  - apprendre que les alumineries font des dons, des commandites, offrent des bourses d'études, qu'elles sont généreuses pour la jeunesse et la vieillesse de leurs régions
  - obtenir gratuitement des lingots, des gueuses et des plaques d'aluminium pour la mission «transformation à valeur ajoutée» de sa division Aluminium-Québec au Saguenay-Lac-St-Jean et sur la Côte Nord.
- Les offres d'Énergie-Québec
- offrir gratuitement à chaque aluminerie un bloc annuel d'énergie électrique nécessaire
  - exempter les alumineries de l'impôt provincial et de la TVQ
  - consolider leur permis privilège d'opérer au Québec
  - leur accorder des garanties de prêts.

Exempter d'impôt et de TVQ les entreprises associées à Aluminium-Québec, la technopole de l'aluminium constituée d'un ensemble de co-entreprises publiques / privées pour la transformation «à valeur ajoutée» de l'aluminium de première fusion.

Reconnaître les frontières de Terre-Neuve-Labrador et lui accorder un droit de passage vers l'Ontario en échange d'un nouveau partenariat à Churchill Falls et des nouveaux quotas de pêche. Finalement, interdire la construction de



*Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

nouveaux barrages hydroélectriques au nord d'une ligne horizontale, la rivière Saguenay-Matagami.

## **Les ressources naturelles**

Fonder la société Sol-Eau-Québec et ses divisions.

### **La division Eau-Québec**

Généraliser le branchement à un aqueduc, à l'égout et l'obligation régionale d'épurer et traiter l'eau usée.

Atteindre deux objectifs ;

- inverser le «tout routier» du transport des marchandises et des personnes
- revitaliser la construction navale, électricité gratuite, pas d'impôt ni TVQ.

Déclarer le port de Sept-Îles «grand port national» du transbordement des flux océaniques des containers.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Constituer la technopole «transport fluvial», un ensemble de co-entreprises Eau-Québec et le privé, pas d'impôt ni TVQ, pour offrir les services suivants ;

- le transport combiné fleuve-route pour une même commande de transport sans changement de contenant
- les croisiéristes intérieurs
- les tunnels payants inter-rives
- les traversiers rapides
- les barges-passeurs
- les ravitailleurs de conteneurs.

Pratiquer des monopoles ;

- recenser/superviser les travaux annuels des infrastructures «eau»
- captage/embouteillage/importation/distribution de l'eau de source
- installation/gestion des compteurs d'eau pour chaque résidence/entreprise sur l'ensemble du territoire Québec
- importation/distribution de l'eau vitaminée.

Modifier le lien maritime avec les Îles-de-la-Madeleine, terminus à Chandler remplaçant Souris (ÎPE), avec des traversiers rapides.

## **La division Mine-Québec**

Interdire l'enfouissement de déchets et combustibles irradiés en provenance de l'extérieur du Québec.

Exproprier les minières aurifères.

Créer la technopole de l'or à Val-d'Or, monopole exploitation des mines/fabrication de lingots / distribution / constitution d'une réserve provinciale.

Gérer la redevance de 35% sur les profits des minières, le dépôt remis en état original.

Établir la technopole du cuivre à Rouyn-Noranda, une co-entreprise Mine-Québec/Xstrata-Fonderie Horne ;

- matières premières : les matières électroniques récupérées mondialement, importation de concentré de minerais de cuivre et de cathodes de cuivre pur
- importation : la société d'état chilien CODELCO
- activités portuaires : le port Saguenay
- activités production :
  - importation/fonderie/affinerie (fermer CCR à Montréal)
  - transformation en demi-produits,
  - entreposage, distribution
- activité connexe : production/distribution d'acide sulfurique
- conditions particulières : gratuité de l'électricité, exemption d'impôt et de TVQ.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Faire la technopole de l'acier formes primaires à Port Cartier ;

- matières premières : boulettes de minerais de fer fabriquées par le voisin Québec Cartier et récupération de la ferraille
- activités de production : hauts-fourneaux, laminage, distribution
- les aciers : à usage général, de carbone, inoxydable
- les produits : poutrelles, câbles, tiges filetées, profilés, barres
- condition particulière : Mine-Québec exerce le monopole du recyclage de la ferraille.

### **La division Pêche-Québec**

Négocier le transfert de la responsabilité «chasse au phoque» du gouvernement fédéral au gouvernement provincial du Québec.

Financer l'implantation et le développement de fermes maricoles sur le littoral de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte Nord.

- Édifier deux technopoles régionales, monopole transformation/distribution des produits de la mer ;
- où ? : Havre-St-Pierre et Chandler-Cap-aux-Meules

## *Les ressources naturelles*

- qui ? : des co-entreprises Pêche-Québec et quatre coopératives, les capitaines de bateaux, les pêcheurs engagés, les ouvriers d'usine, les chasseurs de phoques
- produits : primaires et à valeurs ajoutée
- avantages : électricité gratuite, biodiesel à prix coûtant, pas d'impôt ni TVQ.

Autoriser la chasse annuelle au phoque, protégée contre la perturbation et le dérangement des animalistes, des écologistes et des caméras, pour la production de biodiesel, oméga-3, de valves cardiaques, de nourriture pour animaux, de plats cuisinés, de vêtements.

Investir dans le marketing pour augmenter la consommation hebdomadaire des produits de la mer, la R&D de l'Institut des Sciences de la mer, université du Québec à Rimouski, en intégrant tous les chercheurs indépendants et les organismes éparpillés faisant de la recherche et de l'éducation citoyenne.

### **La division Forêt-Québec**

S'adjuger les boisés publics et les boisés privés non-québécois, déclarer le Québec premier acheteur d'un boisé privé québécois.

Transformer les boisés publics en métairies régionales et leurs fermes municipales en métayage, pratiquant le monopole de l'exploitation commerciale primaire des boisés publics du Québec.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Construire/opérer six séries régionales informatisées, automatisées, robotisées, avec Boisaco, monopole transformation/distribution du bois d'œuvre et d'ingénierie, des panneaux de structure ;

- Forestville : bois de la Côte Nord, du Saguenay
- Chibaugamau : bois du Lac-St-Jean, du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscaminque
- St-Jovite : bois de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, des îles de Montréal et de Laval
- Lac Etchemin : bois de la Montérégie, de l'Estrie, du Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches
- St-Raymond : bois de la Capitale nationale, de la Mauricie
- St-Louis-des-Ha-Ha : bois de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-St-Laurent .

Exploiter des monopoles spécialisés à Trois-Rivières ;

- usine de lignine pure
- usine de plastique d'eau d'érable
- usine de papier électronique plastique.

Obliger les papetières à fabriquer du papier / carton seulement avec des copeaux de feuillus, la pâte d'eucalyptus importée, la pâte du recyclage, le tout dans quatre technopoles régionales, sans impôt ni TVQ, électricité gratuite ;

## *Les ressources naturelles*

- papiers tissus/hygiéniques à Gaspé
- papiers fins/industriels à Kinsheya-falls
- le carton à Cabano
- papier journal à Masson.

Contraindre les papetières à utiliser le peroxyde d'hydrogène au lieu du chlore pour blanchir la pâte de papier.

Transformer les pourvoiries privées en ZEC, zones écologiques communautaires sous la responsabilité des métairies régionales.

Utiliser un satellite pour surveiller les boisés en temps réel, constituer le corps national des gardes-forestiers, la police de la nature et de l'environnement.

Exploiter des espaces/surfaces forestiers de manières intelligentes, écologiques, jardinières et régénératrices.

Récolter et transformer les arbres de la souche à la tête, sans droit de coupe et sans redevance à payer, les métairies régionales et leurs fermes municipales en métayage ne paient pas d'impôt ni TVQ, électricité et biocarburant gratuits.

Cultiver des épinettes et des essences feuillues nobles sur des terres publiques au sud de la forêt boréale.

Restaurer la forêt publique déboisée, incendiée, dégradée.



## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Les tâches des métairies et leurs fermes en métayage ;

- alimenter les six scieries régionales, les agriculteurs, les papetières et les transformateurs à valeur ajoutée
- récolter plantes, petits fruits et champignons comestibles, plantes médicinales et cosmétiques, le bois brûlé, brisé, suragé, tombé, infecté, inondé, le bois de broussaille, d'émondage, de coupe de haies, les résidus des anciens territoires de coupe, le bois indésirable/nuisible
- bûcher des résineux et des feuillus, dessoucher, nettoyer, aérer la forêt publique
- nettoyer, tamiser, classer, entreposer à atmosphère et température contrôlées, les fûts, la sciure et les copeaux
- fabriquer granules / pastilles, briquettes, bûches, baguettes d'empilage, litière sèche/paillis pour l'élevage et les cultures sans labour profond
- valoriser le bois de la déconstruction, les déchets de bois des boisés privés, des six scieries et ceux des transformateurs à valeur ajoutée
- utiliser une méthode de Colombie-Britannique pour exploiter le bois submergé dans les réservoirs hydroélectriques d'Énergie-Québec
- mettre en culture des parcelles forestières, revaloriser des terres réquisitionnées
- cultiver des essences forestières et des arbres fruitiers en serre
- commercialiser/protéger les ZEC du Québec, zones écologiques communautaires

- appliquer le concept de traçabilité, tenir un registre des arbres, plantes, insectes, faunes.

### **La division Agro-Québec**

Confier la responsabilité, la gestion de tous les dossiers en lien avec l'agriculture et l'agroalimentaire à la société Agro-Québec y intégrant la Financière agricole, sa banque et son assureur.

Financer seulement des fermes familiales pluri-productions à grandeur humaine, un impôt seulement sur la production principale.

Réviser les lois et règlements pour interdire les semences génétiquement modifiées, limiter les intrants chimiques dans les cultures, les antibiotiques dans les élevages, proscrire les hormones de croissance et les stéroïdes dans les élevages.

Obliger l'élevage du porc sur litière sèche, plus d'espace pour bouger, pouvoir jouer dehors. De même pour tous les élevages.

Fournir gratuitement l'électricité, du biocarburant pour la serriculture 4 saisons de fruits et légumes.

Aider le regroupement de fermes familiales en une seule entreprise coopérative.

Empêcher les puissants de tuer la ruralité de la province de Québec.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Recycler les légumes/fruits, qualité non-commerciale, en nourriture d'élevage bétail.

Reconnaître deux associations d'agriculteurs, l'UPA et l'Union Paysanne.

Créer l'université internationale des traditions et des innovations dans les arts culinaires à l'Île d'Orléans, le réseau national d'écoles techniques régionales publiques / laïques de l'agriculture / l'agroalimentaire, celui des constituantes régionales de l'Institut du Tourisme et de l'Hôtellerie du Québec.

Attribuer un permis de vente uniquement aux produits alimentaires respectant les règles québécoises de traçabilité / étiquetage, une accréditation aux marchands des produits biologiques.

Développer le portail web Agro-Québec, le marketing pour les agriculteurs et les transformateurs québécois, un catalogue international d'échange de semences sans OGM, sans frais.

Interdire l'intervention de l'UPA, de l'Union Paysanne et du gouvernement provincial dans la fixation des prix en agriculture et dans l'agroalimentaire.

Appliquer le programme «l'offre et la demande» à toutes les productions agricoles mais abolir «un prix la vache» pour obtenir un quota de lait.

## *Les ressources naturelles*

Offrir de nouveaux outils pour la mise en marché ;

- le programme des jardins communautaires sur les toits plats des villes, les jardins Individuels des urbains à la ferme
- les dix-sept centres régionaux d’approvisionnement/distribution d’Agro-Québec
- la chaîne provinciale «épicerie Agro-Québec», co-entreprises avec des propriétaires Indépendants, mettant en vedette les produits alimentaires québécois, les vins, alcools et bières artisanaux.
- les réseaux régionaux des marchés publics municipaux, accès prioritaire et gratuit pour les agriculteurs et les vigneron
- marketing/distribution des produits alimentaires québécois hors Québec.

Instituer six technopoles régionales de services ;

- Papineauville pour : l’Outaouais, les Laurentides, la Montérégie
- Macamic pour : l’abiti-Témiscaminque, le Nord du Québec
- St-Urbain pour : Saguenay-Lac-St-Jean, la Côte Nord, Charlevoix
- Louiseville pour : le sud de la Capitale nationale, la Mauricie, Lanaudière
- Luceville pour : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-St-Laurent

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

- Ste-Marie-de-Beauce : Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, l'Estrie.

### Listes des services à prix coûtant;

- location/vente : terres d'Agro-Québec, machinerie, appareils, outils, équipements, techniciens, mécaniciens
- les professionnels : agronomes, vétérinaires, comptables, informaticiens, avocats, notaires, psychologues, chercheurs et laboratoires, placement de la main d'œuvre, conseillers financiers, formation continue, le branchement aqueduc/égout, l'autonomie électrique, l'adaptation aux règles environnementales, pensionnat scolaire incluant l'université, l'obtention d'un label/cahier de charge
- ramassage/équarrissage sans frais
- le drainage des terres
- abattoirs fixes sections spécialisées et/ou abattoirs mobiles adaptables
- laiterie/fromagerie, la marque «Agro-Québec», lait de consommation, en poudre, cheddar, mozzarella, fromage en grain, contrôle des allocations de lait aux transformateurs privés via les licences provinciales autorisées
- le rachat de ferme «avant la solution encan», offre de gérance à l'ancien agriculteur
- une infirmerie animale
- le programme «vacances à la ferme»

## *Les ressources naturelles*

- des locaux pour l'UPA/Union Paysanne, Agro-Québec, Slow-Food-Québec, l'édition régionale «internet» journal gratuit Agro-Québec.

Cultiver le sorgho sucrier, le panique érigé, le tritical, le chanvre industriel, sur les terres d'Agro-Québec, sous les lignes de transport d'Énergie-Québec, comme substituts du maïs dans l'alimentation du bétail, du pétrole dans le PVC, faire du ciment construction résidentielle, un biocarburant, cultures transformées en co-entreprises publiques/privées.

Faire des co-entreprises Agro-Québec/coopératives d'agriculteurs en Afrique, en Amériques du Sud/Centrale, Îles des Caraïbes pour assurer la souveraineté alimentaire de la province Québec.

Implanter le programme «le tout pendant dix ans» pour la relève, l'arrivée de nouvelles familles en agriculture ;

- prêt pour démarrage, sans intérêt, 100% de l'investissement, remboursable à partir de la onzième année
- crédits d'impôt 50% pour les services professionnels, location/achat de matériels de production, l'obtention d'un label
- crédit d'impôt 75% pour la masse salariale, le total du compte régional des taxes communautaires
- prise en charge de 50% des cotisations annuelles de protection du revenu.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Définir les appellations réservées à des produits agricoles québécois ;

- IGP = indication géographique protégée, un terroir
- AOC= appellation d'origine contrôlée
- AOP= appellation d'origine protégée
- BIO = biologique de la semence à l'assiette
- Tradition = un produit fermier, artisanal
- Label Rouge= un niveau dégustatif de qualité supérieure
- Agrinature = certification pour les grains sans engrais et ni pesticide chimiques.

Bonifier la qualité plutôt qu'encourager des volumes de production.

## **L'Éducation**

Transformer les commissions scolaires en dix-sept corporations scolaires régionales publiques et laïques, y associer les écoles privées 100 % adaptation scolaire.

Abolir le concept de la fréquentation scolaire obligatoire, le prêt-bourse gouvernemental et les structures/technocrates intermédiaires entre le ministère de la Condition citoyenne et les institutions d'enseignement. Finies les élections scolaires.

Financer seulement l'enseignement public /laïc /, les associés privés, un «tout inclus des besoins des Institutions ».

Facturer le gouvernement fédéral pour 100% des frais d'éducation du Québec pour les autochtones, les demandeurs d'asile / les réfugiés et les immigrants non inclus dans le programme québécois d'immigration, attendu que ces personnes sont une responsabilité totale du gouvernement du Canada.



## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Les caractéristiques des écoles régulières des 17 corporations scolaires régionales ;

- clientèles : de la maternelle 4 ans au secondaire 5
- semaine élève : 40h de formation
- matières obligatoires 4h/sem. : français, anglais, deuxième langue seconde, maths, histoire, géographie, conditionnement physique, sciences naturelles, sciences pures, informatique
- en activités parascolaires : les arts plastiques, la musique, les sports d'équipe, récupération, rattrapage, le club d'économie, autres, financement pour des partenariats écoles publiques laïques avec entreprises privées
- élaboration des programmes : par les associations provinciales des professeurs spécialisés en collaboration avec les universités
- horaire hebdomadaire des écoles : lundi au vendredi = 7h à 21h samedi = 9h à 17h
- année scolaire des élèves : 200 jours de classe
- relâche scolaire : du 24 déc. au 2 janvier, une semaine en mars pour chaque rive du fleuve St-Laurent
- seuil d'entrée au post-secondaire : après le sec 5 réussi pour l'école technique (métiers) et le collégial général ou technique
- évaluation des élèves : bulletin provincial unique, chiffré, comparatif et compréhensible
- graduation annuelle : 65% par matière obligatoire et 70% de moyenne générale

## *L'éducation*

- code de vie :
  - costume régional et vouvoiement obligatoires, tolérance zéro pour les mauvaises conduites
  - pas de couvre-chef à l'intérieur
  - pas d'utilisation des élèves comme vendeurs, levée de fond
  - pas d'accommodement particulier
  - pas de signes ostentatoires d'appartenance à quoi que ce soit
  - droit de l'école, de la corporation scolaire, du ministère de refuser de servir un élève
- privilège « permis de conduire jeunesse » :  
seulement pour les élèves ayant réussi le secondaire 5
- le groupe classe :
  - régulier ou enrichi
  - aucune règle du minimum
  - maximum 10 élèves en maternelles 4 ans, 15 en maternelle 5 ans
  - maximum 20 élèves au primaire et secondaire
  - mixte ou unisexué
  - avec aide technique si nécessaire, personne / matériels spéciales
  - prêt d'un portable à chaque élève, avec des limites d'utilisation
  - un titulaire désigné

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

- bonus salariaux aux enseignants :
  - non-imposables pour leurs activités de tutoriat,
  - encadrement sécurité, récupération, rattrapage,
  - encadrement de stagiaire, parascolaires
- autorisation : fondation locale/régionale pour bonifier le budget scolaire
- outils encadrement :
  - caméras/micros, agents de sécurité, suspension avec frais, refus de service, préfet de discipline, éducateurs spécialisés, policier éducateur, bibliothécaire, infirmière, pédiatre, psychologue, sexologue, travailleur sociale, informaticien, technicien audio-visuel, chef cuisinier, chef éducatrice du service de garde, responsable du parascolaire, agent de communication, chef concierge, responsable du transport scolaire
- frais des parents à 50% :
  - reprise d'été, maximum 2 cours-échec
  - reprise d'une année, élève doubleur
  - activités parascolaires
  - costume obligatoire
  - les sorties éducatives
  - le transport scolaire
  - le matériel scolaire périssable
  - le service de cafétéria
  - le service de garde

## *L'éducation*

- frais des parents à ZÉRO : parents d'un élève «pupille scolaire du Québec »
- frais d'un dépôt prêt annuel d'un portable : pour tous les élèves
- frais des parents à 100 % : perte ou dommage du portable

### Particularités des écoles de l'adaptation scolaire publique / laïque / associée privée

- frais des parents : ZÉRO
- groupe classe :
  - aucun minimum
  - maximum 10 élèves
- financement de la résidence scolaire, regroupement régional
- inclusions dans le 40h/sem. des élèves :
  - soins de santé physique/mentale
  - socialisation interne/externe, jeux de société, piscine municipale
  - conditionnement physique quotidien
- pédagogie : enseignement par projets/ateliers
- programmes : le conseil provincial de l'adaptation scolaire
- garantie de professionnels non enseignants nécessaires.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Base du financement des corporations scolaires régionales ;

- une taxe provinciale Éducation Québec fixée à 40 cents du 100\$ de l'évaluation foncière régionale
- indexée annuellement à un minimum de 2%.

Caractéristiques du secteur public/ laïc post-secondaire ;

- Budget provincial «le tout inclus des besoins des institutions » pour le plein temps ;
  - 70 % : l'école technique, le collégial général et technique
  - 60 % : premier cycle universitaire
  - 80 % : la maîtrise
  - 90 % : le doctorat et le post doctorat
  - 100% : tous les niveaux pour les étudiants plein temps «pupille étudiant du Québec.
- Signature d'un engagement de pratique 5 ans au Québec.
- Limite de temps du financement provincial pour le plein temps ;
  - école technique : 2 ans
  - collégial général : 2 ans
  - collégiale technique : 3 ans
  - le certificat : 1 an

## *L'éducation*

- le baccalauréat : 3 ans ou 4 ans (avec stage obligatoire 1 an)
  - la maîtrise : 3 ans, incluant thèse
  - le doctorat : 4 ans, incluant thèse
  - le post doctorat : à déterminer.
- Extension de temps pour maladie physique/mentale, document co-signé par deux spécialistes, celui de l'étudiant et l'autre du ministère de la Condition citoyenne.
- Zéro financement provincial pour étudiant plein temps ;
- dépassement du temps limite
  - reprise de cours
  - étudiant originant hors du Québec ou sous la responsabilité totale du fédéral.
- Budget provincial «le tout inclus besoins des institutions » pour le temps partiel ;
- 50 % : l'école technique, le collégial général/technique
  - .40 % : premier cycle universitaire
  - 60 % : deuxième et troisième cycles.
- Limite de temps du financement provincial pour le temps partiel : aucune

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

- Zéro financement provincial pour étudiants temps partiel ;
  - reprise de cours
  - étudiant originant hors du Québec ou sous la responsabilité totale du fédéral

### *Énoncés spéciaux*

Acceptation totale de l'intervention financière du gouvernement fédéral dans les corporations scolaires régionales et les institutions du post-secondaire.

L'ancien programme «prêts et bourses » est remplacé par « prêt étudiant » un monopole du Mouvement Desjardins, sans argent du gouvernement provincial et accessible aussi aux parents des corporations scolaires.

Transformer l'OFQJ en OQJ, l'office québécois jeunesse, un ensemble de programmes d'échanges entre les dix-sept régions du Québec pour les 18 à 25 ans.

Ériger 5 campus scolaires publics/laïcs pour surdoués : Montréal, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi, Rimouski, intégrés sur un site universitaire, incluant la résidence. Ils sont financés par le ministère de la Condition citoyenne à 75 % «le tout inclus» pour les besoins de ces institutions autonomes.

## *L'éducation*

### *Les grandes orientations de l'Éducation au Québec*

Décréter que les parents sont majoritaires au Conseil d'Administration d'une école publique/laïque.

Ouvrir généreusement les portes de classes à différentes explorations relationnelles et partenariats école/parents.

Instituer des clubs de «Grands-Parents-Adoptés »dans les écoles primaires/secondaires, les institutions du post-secondaire. Chaque élève/étudiant adopte une personne âgée seule avec laquelle il passe un certain temps hebdomadaire de joie de vivre et de tendresse. Le gouvernement provincial et des entreprises privées paient 100% du budget de ces clubs.

Aider l'apprenti à connaître sa valeur, se faire valoir, se passionner, savoir analyser, comparer, être apte à créer, s'habileter, découvrir des notions de concurrence, d'échec, de réussite, de récompense et de profit le tout dans un environnement beau, calme, favorable, confortable et sécuritaire.

Donner un budget récurrent, 100 % des frais, pour le projet autonome d'une école «Fête et récompenses de fin d'année».

Réserver au ministère de la Condition citoyenne la reconnaissance et l'attribution du droit de pratique d'un métier/profession dans la province de Québec.

Affirmer que la pédagogie est le savoir pur, l'important et le nécessaire, l'apprentissage à la dure et non le bonheur paradisiaque du «ce qui plait ».C'est droit en avant pas en éparpillement transversal.



## **La Santé**

Réorganiser/simplifier les services de soins Santé Québec en fermant la RAMQ, le ministère de la santé et des services sociaux, les agences régionales, les CSSS, en modifiant les CLSC.

Séparer services de la santé et services sociaux.

Envoyer à chaque client une facture détaillée de tous les coûts réels d'un service public/laïc de soins reçu à l'urgence, dans une clinique externe, la chirurgie d'un jour, pour une hospitalisation, pour la réadaptation.

Attribuer le programme «assurance Santé Québec », assurances maladie / médicament, à la société Investissement-Québec, fixer des primes qui autofinancent le programme.

Regrouper tous les établissements publics/laïcs Santé Québec en quatre réseaux nationaux régionalisés.

## *La santé*

Confier la responsabilité et l'administration des services Santé Québec aux quatre maisons-mères universitaires ;

- territoire université Laval : Capitale nationale, Chaudière-Appalaches, Bas-St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- territoire université Sherbrooke : Estrie, Montérégie, Centre-du-Québec, Mauricie, Saguenay-Lac-St-Jean
- territoire université McGill : île de Montréal à caractère anglophone, Abitibi-Témiscaminque, Nord-du-Québec, Outaouais
- territoire université Montréal : l'île de Montréal à caractère francophone, île de Laval, Lanaudière, Laurentides.

Publiciser les établissements publics/laïcs Santé Québec, toujours ouverts ;

- les CHU, centres hospitaliers universitaires
- les IMUS, Instituts médicaux universitaires, ultra-spécialisés
- les CHRGR, centres hospitaliers régionaux généralistes, courte ou longue durée
- les CMSQ, centres municipaux Santé Québec.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Réserver les urgences à des clientèles particulières ;

- les CHU et les IMUS : transferts originant d'un CHRG
- les CHRG : pour les clients en ambulance
- les CMSQ : pour les clients sans ambulance.

Hospitaliser tous les clients de longue durée dans un CHRG de longue durée.

Payer 100 % pour les frais santé des «pupilles santé du Québec ».

Liste des services dans un CMSQ, centre municipal Santé Québec ;

- l'urgence primaire, le client sans ambulance
- clinique d'un collectif de médecins de famille, d'infirmières de famille praticiennes Spécialisées (IPS) et d'infirmières de famille pivots en oncologie (IPO)
- centre des services de soutien à domicile, de répit pour les aidants naturels, de planification des naissances, de référence
- service d'imagerie médicale
- service des prélèvements et des vaccins
- comptoir Pharma-Québec
- club des aînés / ados aidants familiaux
- clinique de la détresse psychologique.

## *La santé*

Financer, à 70 %, uniquement les services Santé Québec publics/laïcs, le « tout inclus des besoins des institutions », excluant les personnes sous la responsabilité totale du gouvernement du Canada.

Planter une taxe provinciale Santé Québec, 40 cents du 100\$ de l'évaluation foncière régionale, indexée annuellement, minimum à 2 %.

Facturer le gouvernement fédéral à 100 % pour les services Santé Québec aux personnes sous sa responsabilité totale.

Limiter à 70 % les remboursements « assurance Santé Québec » par Investissement-Québec.

Refuser de payer pour les soins de santé et l'achat de médicaments hors du Québec, pour l'acharnement thérapeutique, les vaccins de voyages, les soins et prothèses dentaires, les médicaments en vente libre, les soins « avoir un look plus esthétique », pour les touristes.

Abolir le rôle d'agent d'assurance du gouvernement provincial au chapitre des véhicules motorisés, limiter sa participation financière à 25 % dans les assurances collectives du secteur public/parapublic.

Accorder des permis à des cliniques et hôpitaux privés conditionnés à l'obligation d'un service vingt heures / semaine au secteur public/laïc, cela pour tous les médecins et personnels soignant autorisés de pratique au Québec, attendu que les soins privés en santé sont payés à 100 % par le consommateur.

Faire que les acteurs des services Santé Québec, publics / laïcs, soient en contrôle total de leur lieu de travail.

## *Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Concevoir l'observatoire provincial de la Santé pour faire le monitoring du système Santé Québec et faire rapport annuel à l'Assemblée Nationale.

Créer la société Pharma-Québec ;

- le monopole achat/distribution/vente au détail : médicaments de prescription, équipements/matériels médicaux, les produits naturels non-alimentaires à caractère santé tels que vitamines, soins de la peau, les remèdes spécialisés
- fabriquer des médicaments génériques, des remèdes spécialisés
- contrôler les codes DIN
- avoir des boutiques/comptoirs/autobus Pharma-Québec, dans toutes les municipalités
- modifier une prescription, renouveler celle échuée cas de maladie chronique par exemple
- le monopole de la location d'un utérus porteur d'une femme ayant déjà enfantée
- le monopole Ambulance-Québec qui s'autofinance
- alimenter le dossier provincial Santé Québec informatisé.

## *La santé*

Subventionner à 80 % des maisons régionales d'organismes communautaires provinciaux/laïcs, à but non-lucratif ;

- Maternité : sages femmes, avortement, mères adolescentes
- Souvenir et Gratitude : soins palliatifs, euthanasie, suicide assisté
- Carpe Diem : soins Alzheimer
- Monbourquette : le deuil
- Entraide et Espoir : les itinérants
- Docteur Julien : enfants et familles défavorisés
- La Tendresse : handicapés physiques et mentaux
- La Compréhension : la réinsertion en santé mentale
- Du Bonheur : les femmes violentées
- De l'Amour : les personnes vivant avec le VIH-Sida
- De la Générosité : les jeunes maltraités
- Du Pardon : la transition des ex-détenus
- De la colère : les hommes violents
- De l'indépendance : la désintoxication
- De la Reconnaissance : le bonheur et la dignité des aînés
- Jeunesse au Soleil : Moisson Montréal, cuisines collectives, comptoirs produits usagés, les restos du Cœur, patrouilles «sécurité de quartier », activités ados
- Coopération et Amitié : la monoparentalité
- Du Réconfort : les cancers

*Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

- La Tulipe Enchantée : le Parkinson
- Chez nous Chez vous : l'intégration des nouveaux arrivants.

Il appartient au ministère de la Condition citoyenne de déterminer la nature et l'étendue de la pratique des infirmières diplômées IPS ou IPO.

Affirmer que le vieillissement est une richesse nationale de connaissances et d'expériences utiles, que c'est un patrimoine à protéger et à aimer, que c'est une force économique, que le problème n'est pas l'âge mais la maladie. Pratiquer l'âgisme est pénal.

## **La Culture**

Instituer la Financière Culture Québec pour remplacer les organismes suivants ;

- la société de développement des entreprises culturelles du Québec
- le conseil des arts et des lettres du Québec
- le conseil national du cinéma et de la production télévisuelle
- la société générale des industries culturelles
- le fond d'investissement de la culture et des communications
- la financière des entreprises culturelles.

Intégrer la FCQ comme une division d'Investissement-Québec.



*Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Classer les organismes culturels laïcs du Québec en trois catégories de financement ;

- par le gouvernement provincial via l'impôt
- par le gouvernement régional via la taxe communautaire régionale
- par le gouvernement municipal via la taxe communautaire locale.

Subventionner à 75 % les besoins d'institutions nationales laïques, pas de TVQ ;

- les maisons-municipales « Culture et Citoyens »
- la tournée annuelle « Littérature Jeunesse » en milieu scolaire et maisons municipales
- Télé-Québec déménagée à Lévis
- le Musée de la Civilisation à Québec
- la Maison du Conservatoire et de l'Orchestre Symphonique du Québec à Québec
- la Maison nationale des Arts de la Scène à Montréal
- le Musée National de la Photo à Sherbrooke
- le Musée National de la Caricature à Trois-Rivières
- la maison du loisir ornithologique à Rimouski
- le Centre National Théâtre Jeunesse à Chicoutimi
- la BAnQ, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et ses constituantes régionales.

## *La culture*

Mission du CNTJ : Le Centre National Théâtre Jeunesse est administré par l'association provinciale des compagnies du théâtre jeunesse offrant divers services ;

- portail web
- création de site web
- réalisation d'un DVD
- cours et stages
- organisation d'une tournée
- organisation festival annuel multi-municipalités.

Investir dans des mini-complexes (4 salles) cinématographiques de quartiers municipaux sous forme de co-entreprises, sans impôt ni TVQ, créer un statut d'éditeur en ligne.

Financer à 80 % les dix-sept radios communautaires, une par région, toutes 100 % francophone, diffusant sur toutes les plateformes média, garantie de liberté d'expression, pas d'impôt ni TVQ, mettant en vedette ;

- leur région
- la chanson 100 % francophone
- le conte, légende, la poésie
- la musique classique
- rythmes du monde, musique 100 % instrumentale
- le monde agricole
- le radio-roman et le théâtre radiophonique
- histoire du Québec.

*Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

Établir cinq bureaux, antennes régionales de Télé-Québec ;

- Chicoutimi : Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord, Abitibi-Témiscaminque, Nord-du-Québec
- Matane : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-St-Laurent
- Montréal : les Îles de Laval et Montréal, la Montérégie
- Victoriaville : Estrie, Centre-du-Québec, Mauricie
- St-Jovite : Lanaudière, Laurentides, Outaouais.

Commander à Télé-Québec de diffuser «Mondo spectacles» en différé, le soccer international en direct.

Accueillir favorablement les prêts / subventions du gouvernement du Canada à des Institutions / organismes laïcs de la Culture au Québec.

Fixer une taxe Culture-Québec, à la source, pour la publicité affichée, distribuée, annoncée, diffusée, par copie d'un journal gratuit, d'un magazine, d'un film et un jeux vidéo loués/achetés, par billet d'un sport professionnel, d'un spectacle originant hors Québec, par clip télévisuel et par diffusion radio d'une chanson non-francophone.

Refuser le multiculturalisme, le gouvernement provincial n'étant pas là pour assurer la coexistence de ghettoïisations culturelles.

Rejeter le nombrilisme montréalais dans la Culture Québec car la Culture Québec est sans région roitelet, ouverte à des

## *La culture*

échanges et à des intégrations, UNE communauté hétéroclite francophone et laïque.

## Épilogue

Mieux vaut remplir les coffres de notre gouvernement provincial que les poches des actionnaires d'entreprises étrangères, que le compte de banque du crime organisé.

Mieux vaut encourager notre gouvernement provincial à opérer des monopoles commerciaux que nous appauvrir par ses taxes sur notre consommation et son impôt sur nos revenus.

Si le gouvernement du Canada, les autres provinces et territoires, les ententes et les institutions étrangères emmerdaient, punissaient, écoeureraient le Québec alors, il faudrait unilatéralement passer du statut de province à celui de pays.

## **Au sujet de l'auteur**



Je suis né à Montréal le 24 juin 1944. Je suis père et grand-père, deux fois deux. J'aime ma province Québec. Vivre ailleurs non merci.

*Plan d'action stratégique pour sortir le Québec du rouge*

J'ai été conseiller à la maison du Québec à Paris. Je suis un professeur retraité. J'ai œuvré longtemps auprès d'ados et jeunes adultes multi-handicapés.

Je suis un bel homme qui vieillit heureux à Montréal Qc, confiant et optimiste d'observer, avant de mourir, que sa nation à cesser de vivre super endettée, trop individualiste, hyper quêtuse de services gouvernementaux à prix Wal-Mart/Dollorama.

## **Du même auteur**

J'ai écrit «Le pays Québec est arrivé». Le livre virtuel (PDF) est disponible à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, collection IRIS depuis 2008.

J'ai aussi écrit plus d'une centaine d'articles publiés sur le web. Il faut taper «jptellier» dans Google pour les lire. J'ai arrêté à l'été 2009.

Je souhaite que mon petit livre virtuel gratuit «Plan d'actions stratégiques pour sortir le Québec du rouge » entraîne un réveil de l'agir responsable de nous tous.



## **Communiquer avec l'auteur**

*Adresse électronique*

[jp.tellier@videotron.ca](mailto:jp.tellier@videotron.ca)

*Page personnelle de Jean Paul Tellier  
sur le site de la Fondation littéraire Fleur de Lys*

<http://www.manuscritdepot.com/a.jean-paul-tellier.1.htm>

*Fondation littéraire Fleur de Lys*



*Éditeur écologique*

L'édition en ligne sur Internet contribue à la protection de la forêt parce qu'elle économise le papier.

Nos livres papier sont imprimés à la demande, c'est-à-dire un exemplaire à la fois suivant la demande expresse de chaque lecteur, contrairement à l'édition traditionnelle qui doit imprimer un grand nombre d'exemplaires et les pilonner lorsque le livre ne se vend pas. Avec l'impression à la demande, il n'y a aucun gaspillage de papier.

Nos exemplaires numériques sont offerts sous la forme de fichiers PDF. Ils ne requièrent donc aucun papier. Le lecteur peut lire son exemplaire à l'écran ou imprimer uniquement les pages de son choix.

<http://manuscritdepot.com/edition/ecologique.htm>

*Achévé en*

Novembre 2009

*Édition, composition et distribution*

Fondation littéraire Fleur de Lys inc.

Adresse électronique

[contact@manuscritdepot.com](mailto:contact@manuscritdepot.com)

Site Internet

<http://manuscritdepot.com/>

*Fichier numérique produit  
à la demande au Québec à compter de*

Novembre 2009



**JEAN PAUL TELLIER**

Depuis de nombreuses années les politiciens péquistes et libéraux, l'élite intellectuelle de la province de Québec bavassent beaucoup de l'état malade des finances de la gouvernance. Des gros parleurs. Des petits faiseurs. Seulement des soins palliatifs pour la problématique.

Le Parti Québécois et le Parti Libéral du Québec sont co-responsables de la dette perpétuelle de la province.

Notre classe politique et nos intellos n'ont aucune révolte contre le fait que la province Québec est l'esclave de banquiers et autres créanciers étrangers. Pour eux et les citoyens, la responsabilité revient toujours à quelqu'un d'autre que soi.

Il n'y a rien de grave à dépenser l'argent qu'on n'a pas. L'important c'est être réélu. C'est payer les intérêts et rembourser le minimum ce qui satisfait les créanciers et anesthésie les cerveaux.

Je propose un plan d'actions pour changer la culture politique de la gouvernance de la province Québec consistant à vivre éternellement à crédit. Il me fallait guérir ma colère, être faiseur de solutions. Je veux que notre gouvernement provincial soit «gens d'affaires» pour sortir la nation québécoise du rouge.

Nous en sommes capables. Il y aura un gros prix à payer pour un temps, chacun étant responsable, équitablement altruiste et individualiste.

\* \* \*



*Fondation littéraire Fleur de Lys*

Pionnier québécois de l'édition en ligne avec impression papier et numérique à la demande

<http://manuscritdepot.com/>

**ISBN 978-2-89612-319-3**